

MANUEL D'ORGANISATION CIRCUIT 3X3 SWISS TOUR

EDITION NOVEMBRE 2025



**SWISS
BASKETBALL**

SOMMAIRE

1	PRÉAMBULE	3
2	VENUE	7
3	STAFF	13
4	HÉBERGEMENT & REPAS.....	15
5	COMPÉTITION	16
6	COMMUNICATION	19
7	ANIMATION / ENTERTAINMENT	23
8	SANCTIONS ET AMENDES.....	25
9	TABLEAU DES TÂCHES & RÉPARTITIONS	26
10	BUDGET PRÉVISIONNEL LOC	28
11	FAQ.....	29

1 PRÉAMBULE

Le Swiss Tour 3x3 est le circuit national officiel de 3x3 organisé par Swiss Basketball (SWB). Il se compose de plusieurs étapes qualificatives menant à une grande finale.

Chaque étape se déroule sur une journée et réunit :

1. les meilleures équipes suisses et internationales, qualifiées via le ranking FIBA 3x3 ou par des tournois Swiss Quest,
2. un Prize Money pour les vainqueurs
3. des points FIBA 3x3 permettant d'améliorer le ranking individuel et national.

En organisant une étape du Swiss Tour, le comité local d'organisation (LOC) s'engage à travailler en étroite collaboration avec SWB, et à respecter l'ensemble des obligations décrites dans le présent cahier des charges.

Le Swiss Quest (niveau 1 ci-dessous) est un tournoi local de niveau inférieur, plus simple et moins coûteux à organiser. Accessible et régional, il permet à son vainqueur de se qualifier pour une étape officielle du Swiss Tour.

Toutes les informations relatives à l'organisation d'un Swiss Quest sont disponibles sur ce lien : <https://swiss.basketball/3x3/swiss-tour/general-info>



1.1 DOSSIER DE CANDIDATURE

Tout organisme souhaitant organiser une étape du Swiss Tour 3x3 doit transmettre un dossier de candidature à SWB au plus tard le **15 janvier**.

Le dossier doit impérativement contenir les éléments suivants :

- Une description complète de l'événement (lieu, infrastructures, motivations, etc...);
- Deux propositions de dates, les samedis et dimanche uniquement ;
- Les coordonnées des personnes impliquées dans l'organisation, en particulier celles du contact principal chargé d'assurer la liaison avec SWB ;
- Un plan d'implantation prévisionnel du site (terrain, tribunes, espaces annexes...);
- Une présentation des partenaires locaux envisagés ou engagés ;
- Des photos du site si l'étape n'a jamais été organisée à cet endroit ;
- Une copie de l'assurance RC de l'évènement (voir point 2.12 du manuel d'organisation) ;
- Un budget prévisionnel détaillé de l'évènement ;
- La description d'une solution de repli en cas d'intempéries (plan B).

SWB se réserve le droit de prioriser certains lieux ou formats selon des critères sportifs, géographiques ou stratégiques. En cas de sélection du dossier, la validation officielle de l'étape sera effective uniquement après signature du contrat entre le LOC et SWB.

1.2 COÛTS D'ORGANISATION

L'organisation d'une étape du Swiss Tour n'implique pas de versement direct en cash à SWB. Cependant, le LOC doit impérativement respecter l'ensemble des exigences définies dans le présent cahier des charges. Par ailleurs, aucune subvention ne sera accordée par SWB au LOC.

Il appartient à ce dernier de mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la bonne réalisation de l'étape, dans le respect des standards de qualité du Swiss Tour. Le LOC est libre de solliciter le soutien des villes, communes, cantons ou autres partenaires publics ou privés pour financer une partie ou la totalité de l'évènement.

1.3 PRIZE MONEY

1.3.1 Prize Money

Un montant minimum de CHF 1'500. – doit être versé aux vainqueurs de chaque étape. Le LOC reste libre de fixer un Prize Money plus élevé, sous réserve de validation par SWB.

1.3.2 Contribution SWB

En complément, SWB attribue une contribution de CHF 1'500. – à l'équipe qualifiée pour le Challenger, destinée à couvrir une partie de ses frais de déplacement.

- Si l'équipe victorieuse renonce à sa qualification ou est déjà qualifiée, la place est attribuée à l'équipe finaliste. Dans ce cas, la contribution SWB est versée au finaliste.
- Le Prize Money du tournoi, quant à lui, est toujours versé à l'équipe victorieuse, même si celle-ci renonce à sa qualification.

Le Prize Money ainsi que la contribution SWB doivent être versées à l'équipe gagnante dans un délai d'une semaine après le tournoi, sur présentation de la facture correspondante.

1.4 QUALIFICATION À UN CHALLENGER FIBA

Chaque étape du Swiss Tour vise, dans la mesure du possible, à qualifier une équipe pour un Challenger FIBA 3x3.

- L'attribution d'une place dans un Challenger FIBA relève exclusivement de la FIBA et dépend de sa validation. SWB s'engage à effectuer une demande de qualification pour chacune de ses étapes, mais ne peut garantir son obtention.
- Dans l'hypothèse où SWB ne parviendrait pas à obtenir une qualification pour un Challenger, la Fédération s'efforcera, dans la mesure du possible, d'obtenir une place pour un Quest.
- Le montant d'achat de la place est intégralement pris en charge par SWB.
- Cette place est attribuée à l'équipe gagnante du tournoi principal Swiss Tour de l'étape concernée. Si l'équipe gagnante renonce à sa qualification, ou si elle est déjà qualifiée pour le Challenger en question, la place est automatiquement transférée à l'équipe finaliste.

1.5 DÉSENGAGEMENT

En cas de désistement volontaire ou d'annulation non justifiée dans les 3 mois précédant l'événement, les sanctions prévues à l'article 8 s'appliquent (notamment en cas d'annulation avant/après publication du calendrier). SWB peut, en outre, réclamer le remboursement des frais engagés et exclure le LOC de futures candidatures.

Les cas de force majeure dûment reconnus par SWB peuvent conduire à une exemption partielle ou totale.

1.6 DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT

Chaque étape du Swiss Tour suit une structure identique : un tournoi sur une journée, réunissant 12 équipes masculines parmi les meilleures formations suisses et internationales, sur un seul et même terrain.

Le format sportif est uniforme sur toutes les étapes (voir chapitre 5 – Compétition) : match de 10min (créneaux de match de 25 minutes) et système de compétition standardisé.

Le programme sportif (planning des matchs, structure du tournoi) est défini en collaboration avec le superviseur SWB et transmis au LOC la semaine précédant l'événement.

Le LOC reste libre de proposer des animations et activités annexes autour du terrain principal, voire d'ajouter un second terrain pour compléter l'offre événementielle (tournoi féminin, tournoi « kids », etc...). Tout impact sur la compétition doit être préalablement validé par SWB.

1.7 INSCRIPTION DES ÉQUIPES

La participation des équipes est gratuite et entièrement gérée par SWB. Le LOC n'est donc pas autorisé à percevoir de frais d'inscription.

Les équipes participantes sont sélectionnées selon les critères suivants :

- Équipes qualifiées via les tournois grassroots (Swiss Quest),
- Équipes suisses déjà intégrées au circuit Swiss Tour
- Wild Cards attribuées par SWB et par le LOC

SWB transmet au LOC la liste officielle des équipes participantes au plus tard le jeudi précédant l'événement.

1.8 EVENT MAKER

- L'utilisation du logiciel gratuit Event Maker (logiciel de gestion d'événements 3x3) et de son application de scoring est obligatoire pendant l'événement.
- SWB est responsable de toute la gestion et de la mise en ligne de l'événement sur Event Maker. L'événement sera créé le plus tôt possible dès la signature de l'accord
- Le Superviseur SWB 3x3 est chargé de configurer l'application de scoring avant le début de l'événement, à l'aide de l'ordinateur portable fourni à son arrivée.

2 VENUE

2.1 TERRAIN

L'utilisation du terrain officiel 3x3 ENLIO (dimensions 15 m x 11 m) est obligatoire. Dans le cadre de son partenariat, SWB met gratuitement un terrain ENLIO à disposition du LOC. Les frais de transport, de livraison et de reprise sont à la charge exclusive du LOC.

Les recommandations suivantes s'appliquent à la mise en place du terrain :

- Zones de dégagement minimales :
 - 2 m derrière la ligne de fond
 - 1,5 m sur les petits côtés
 - 1 m sur le long côté opposé à la structure du panier
- La zone terrain doit être entourée de LED publicitaires selon les standards du Swiss Tour (voir point 2.5)

Si le LOC dispose de suffisamment d'espace pour accueillir un deuxième terrain non officiel destiné à l'échauffement, et à condition que ce terrain ne soit pas utilisé par SWB pour d'autres activités, celui-ci pourra être loué par le LOC auprès de SWB.

2.1.1 Tribunes

Afin de garantir une ambiance digne d'un événement Swiss Tour 3x3, le LOC doit installer des tribunes d'une capacité minimale de 200 places assises. Le LOC est libre de travailler avec le prestataire de son choix pour la location et l'installation de ces tribunes. Toutefois, SWB a négocié un partenariat avec un fournisseur officiel, proposant trois variantes de tribunes adaptées aux événements 3x3.

Si le LOC souhaite faire appel à ce partenaire officiel, il doit au minimum souscrire à la Variante 1 (200 places assises).

- Variante 1 : 200 places assises
 - 2x Tribune 12x4 m – 4 étages
 - CHF 6'000.- HT
- Variante 2 : 350 places assises
 - 2x Tribune 16x4 m – 4 étages
 - CHF 7'500.- HT
- Variante 3 : 500 places assises
 - 2x Tribune 16x6 m – 6 étages
 - CHF 11'500.- HT

Le prix des tribunes peut varier en fonction du lieu de l'événement. Des simulations de coûts en fonction de plusieurs lieux types sont présentées au chapitre 11 – Budget prévisionnel pour aider le LOC à estimer ses charges.

2.1.2 Installations annexes

- Un espace d'organisation couvert, fermé au public, dans lequel la régie, le DJ, le speaker, la table de marque et la communication seront installés ;
- Une table supplémentaire avec deux chaises doit également être prévue pour le(s) commentateur(s) officiel(s) de SWB à proximité de la zone officielle.

Pour toute information complémentaire, il convient de se référer aux réglementations officielles de la FIBA : <https://fiba3x3.com/docs/FIBA-3x3-Basketball-Rules-Short.pdf>

2.2 BALLONS (BALLON OFFICIEL 3X3)

Seuls les ballons Wilson officiels FIBA 3x3 peuvent être utilisés pendant toute la durée de l'événement. SWB fournira 5 ballons officiels au LOC pour être utilisés pendant la compétition.



2.3 PANIER

Le LOC doit utiliser un panier officiel SCHELDE avec un chronomètre intégré. Dans le cadre du partenariat avec SWB, un panier officiel SCHELDE est mis gratuitement à disposition. Seuls les frais de transport restent à la charge du LOC.

- Un point d'alimentation électrique doit être prévu à proximité du panier pour le branchement du système des 12 secondes intégré au panier.
- Les protections du panier sont fournies avec le panier.
- Un chronomètre manuel doit toujours être disponible à la table de marque en cas de défaillance du système intégré.

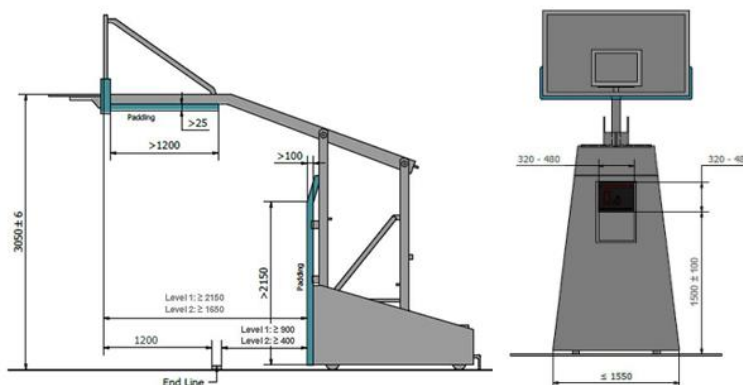


Diagram 1 – Backstop Unit (all measurements in millimetres)

2.4 SIÈGES POUR LES REMPLAÇANTS

- Deux cubes SWB rouges doivent être installés en bord de terrain, à proximité de la table de marque, pour accueillir les joueurs remplaçants.
- Seul le 4e joueur de chaque équipe est autorisé à s'asseoir sur ces sièges. Toute autre personne accompagnant l'équipe doit rester en dehors de la zone terrain, dans les tribunes ou les espaces réservés au public.

2.5 LED ET TABLEAU D'AFFICHAGE

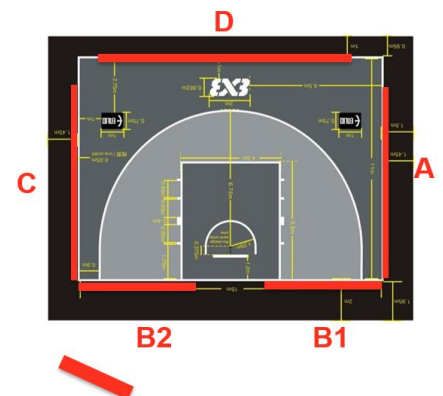
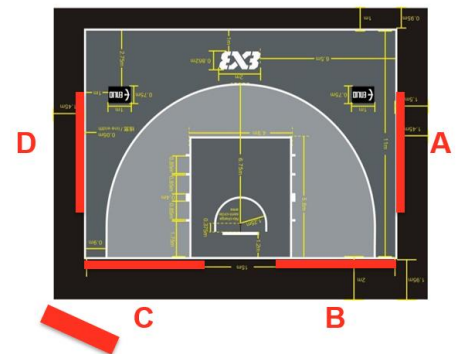
L'ensemble des éléments visuels suivants doivent être fournis et installés en collaboration exclusive avec le fournisseur officiel de SWB :

- les LED publicitaires autour du terrain ;
- l'écran d'affichage à côté de la table de marque (TV 50" min.) ;
- le Giant Screen (écran LED principal, min. 3 x 2 m) servant à diffuser le score

Cette collaboration est obligatoire. LED et écrans font partie de la régie centrale et de l'identité visuelle du Swiss Tour, garantissant une image homogène, l'intégration des sponsors nationaux et l'affichage officiel du score via Event Maker.

Les variantes proposées ci-dessous sont valable pour un tournoi en intérieur tout comme un tournoi en extérieur :

- **Option 16 LED :**
 - Set up table de marque
 - 16 bandeaux LED (4x 6,4m = 25,6m linéaire)
 - Format LED : A,B,C,D - 4 pcs 1024px x 144px)
 - Giant Screen 4m x 2,5m (9m²)
 - Prix : CHF 6'390.- HT
(plus-value Suisse alémanique 300 à 500.-)
- **Option 29 LED :**
 - Set up table de marque
 - 29 bandeaux LED (2x 6,4m = 12,8m linéaire + 3x 11,2m = 33,6m linéaire)
 - Format LED :
 - A,C,D – 7 pcs, 1792 px x 144 px
 - B1, B2 – 5 pcs, 1280px x 144 px
 - Giant Screen 4m x 2,5m (9m²)
 - Prix : CHF 9'470.- HT
(plus-value Suisse alémanique : 800-1200.-)



Le LOC doit obligatoirement choisir au minimum la variante 16 LED.

Un ordinateur portable doté d'une sortie HDMI doit être mis à disposition à la table de marque afin d'alimenter les deux écrans et de permettre la saisie du score via l'application Event Maker.



CUBE REMPLAÇANTS



GIANT SCREEN

2.6 TABLE DE MARQUE

La table de marque doit être installée dans le coin gauche opposé à la structure de panier, avec une profondeur minimale de 80 cm. Elle doit pouvoir accueillir 4 officiels de table et 1 superviseur SWB 3x3, avec une vue dégagée sur le terrain.

- Une zone de non-passage doit être organisée derrière la table de marque pour éviter intrusion.
- Cinq chaises avec dossier doivent être disposées à la table de marque.
- La table de marque doit être protégée du soleil afin de garantir des conditions de travail optimales pour les officiels et le bon fonctionnement du matériel électronique.
- Le LOC doit fournir une alimentation électrique, une connexion Internet, et au moins 6 prises. La mise à disposition d'un réseau WIFI pour les joueurs et/ou le public est un plus, mais n'est pas obligatoire.
- Une bâche fournie par SWB doit être fixée à la table de marque

2.7 PODIUM TV

Un podium TV est installé lors de chaque étape du Swiss Tour, à l'arrière de la table de marque, en diagonale de l'écran géant, afin de garantir une captation optimale dans le cadre de la production télévisée.

- Le podium, accompagné des bâches et de la tente, est livré et installé par le prestataire officiel de SWB.
- Le LOC est chargé de superviser l'installation sur site et doit s'assurer que l'espace prévu soit entièrement dégagé et accessible, comprenant une zone de sécurité interdite au public, conformément aux directives transmises par SWB.



PODIUM TV ET LED

2.8 SITE DE REPLI (BACKUP VENUE)

Si le terrain principal n'est pas couvert, le LOC doit prévoir un site de repli en intérieur pour maintenir le programme en cas d'intempéries. Ce site de repli doit au minimum inclure :

- Un panier de basketball
- Des gradins pour le public
- Un espace suffisant pour garantir le set up 16 LED autour du terrain
- Un chronomètre manuel pour les 12 secondes
- Des dimensions officielles 3x3 (15x11m – hauteur du plafond 7m minimum) ;
- Un ordinateur portable avec connexion WIFI (scoring app Event Maker)
- 3 tables (une table de marque, une table commentateur, une table media)
- Points électriques nécessaires

Tout site de repli doit être validé en amont par SWB au moins 2 mois avant l'événement.

2.9 ÉCLAIRAGE DU TERRAIN

L'éclairage doit garantir une visibilité optimale pour les joueurs tout en répondant aux exigences TV et photo. Si la lumière naturelle s'avère insuffisante, un éclairage artificiel adéquat devra être mis en place, notamment par des projecteurs. Si les matchs ont lieu en fin de journée ou de nuit, les projecteurs sont obligatoires.

2.10 SAMARITAINS

Le LOC doit prévoir un dispositif de premiers secours opérationnel durant toute la durée de l'évènement. Ceci comprend :

- La présence de samaritains formés dès le début de l'évènement
- La mise en place d'un lieu de prise en charge (tente, salle ou zone abritée/ombragée)

Le LOC est libre de faire appel aux samaritains locaux, ou à tout autre prestataire qualifié.

2.11 SÉCURITÉ DU SITE

Le LOC est responsable de la sécurité générale de l'évènement.

L'installation complète du matériel doit obligatoirement être effectuée la veille du tournoi (J-1). Dans ce cas, le LOC doit assurer une surveillance nocturne afin de garantir la sécurité du terrain, des équipements techniques ainsi que du matériel de SWB et de ses partenaires.

2.12 PLAYER'S LOUNGE

Le Player's Lounge est un espace couvert et réservé exclusivement aux joueurs. Il peut s'agir d'une tente fermée, d'une salle annexe, ou simplement d'un espace délimité permettant aux joueurs de se reposer à l'écart du public. Il est par exemple possible d'y installer des chaises, un coin collation, des tapis de gym, etc...

La mise en place de cet espace reste optionnelle, mais elle est fortement recommandée afin d'améliorer le confort.

2.13 ASSURANCE ÉVÈNEMENT / RC

Le LOC doit souscrire une assurance responsabilité civile couvrant l'ensemble de l'évènement et les éventuels dommages matériels sur le site. L'assurance RC personnelle n'est pas suffisante. Une copie de l'attestation doit être transmise à SWB avant l'évènement.

2.14 INSTALLATION DU SITE

L'installation complète du terrain, des infrastructures annexes et de l'ensemble du matériel SWB doit obligatoirement être réalisée la veille du tournoi (J-1). Tous les équipements doivent être montés, testés et pleinement fonctionnels dès la fin de la journée d'installation.

Le superviseur SWB procédera à une validation finale du site à un moment coordonné avec le LOC : la veille si le tournoi débute le matin, ou le matin de l'événement si le tournoi commence en après-midi ou en soirée.

2.14.1 Matériel partenaires

Le matériel fourni par les partenaires nationaux (ex. Red Bull : parasols, frigos, etc.) doit impérativement être installé et opérationnel dès la fin du montage (J-1). La liste complète des partenaires nationaux figure à l'article 6.5.

3 STAFF

3.1 COMITÉ D'ORGANISATION (LOC)

Le LOC doit désigner trois personnes minimum couvrant les fonctions suivantes :

- Responsable général de l'événement et principal contact pour SWB
- Responsable de l'installation correcte du site du point de vue opérationnel.
- Court Marshal (J-J) : Responsable du bon déroulement du tournoi, du respect des horaires des matchs et des éventuelles animations, récupération du ballon officiel après chaque match, etc...

Les autres fonctions suivantes doivent également être couvertes :

- DJ : assurer l'animation sonore du public avant, pendant et après les matchs. Dans le cadre du partenariat avec Red Bull, une voiture DJ entièrement équipée (micro, platines, sonorisation, etc.) est mise à disposition pour chaque étape.
- MC (maître de cérémonie) : Responsable de la présentation des équipes et des joueurs, de l'annonce du score et de l'animation du public. Cette fonction peut être cumulée avec celle du DJ.
- Bénévoles pour :
 - Montage/démontage du terrain
 - Distribution d'eau au staff
 - Gestion du Player's Lounge (si applicable)
 - Aide aux activations partenaires (concours, animations)
 - Distribution des repas ou snacks au staff

3.1.1 Réunions préparatoires

Le LOC est tenu de participer aux réunions suivantes avec SWB :

- Réunion d'organisation générale (3 mois avant l'évènement) : Responsable général de l'évènement
- Réunion de suivi (2 mois avant l'évènement) : Responsable général de l'évènement
- Réunion de suivi (1 mois avant l'évènement) : Responsable général de l'évènement
- Réunion de suivi (1 semaine avant l'évènement) : Responsable général de l'évènement + DJ + MC
- Réunion de coordination générale (Jour -3) : Responsable général de l'évènement + DJ + MC

Il est fortement recommandé que le responsable général ait assisté à au moins une étape du Swiss Tour en tant que spectateur avant d'organiser son propre tournoi.

3.2 OFFICIALS

3.2.1 Superviseur SWB 3x3

Le Superviseur SWB 3x3 est le représentant officiel de SWB sur le site de l'évènement et le contact principal entre SWB et le LOC. Il doit être impliqué dans tous les aspects de la planification et de l'exécution de l'évènement

Le Superviseur SWB 3x3 est responsable :

- de l'organisation technique de la compétition (seeding, planning des matchs, etc...);
- de la conduite des réunions préparatoires
- de la supervision de tous les officiels de table et des arbitres ;
- de l'approbation finale du terrain, du panier, du chronomètre, des ballons, etc. ;
- de la validation des résultats après le tournoi,
- du traitement des réclamations et de toute autre question liée à la compétition ;
- de la validation du matériel de branding et de communication sur place.

Le Superviseur SWB 3x3 a autorité pour reporter ou annuler des matchs ou l'évènement pour des raisons techniques ou de sécurité.

3.2.2 Arbitres

SWB :

- nommera au minimum quatre arbitres pour officier durant l'événement ;
- assurera leur assignation sur l'ensemble des matchs et ;
- assurera la coordination de l'équipe arbitrale pendant toute la compétition.

SWB fourni la tenue aux arbitres.

3.2.3 Officiels de table

SWB nommera au minimum 4 officiels de table. Les postes sont les suivants :

1. Feuille de match
2. 12 secondes
3. Opérateur du tableau de score (via l'ordinateur de compétition connecté à l'application FIBA 3x3 Scores)
4. Repos

4 HÉBERGEMENT & REPAS

4.1 HÉBERGEMENT

Sur demande de SWB, et au plus tard lors de la première séance de coordination (3 mois avant l'événement), le LOC doit réserver à ses frais, pour la veille du tournoi (J-1), les chambres suivantes pour SWB :

- 2 chambres single
- 2 chambres twin

SWB prendra en charge les frais relatifs à tout membre de personnel supplémentaire envoyé pour l'événement.

4.2 REPAS & BOISSONS

4.2.1 Repas

Le LOC est responsable de fournir un repas de midi à tous les officiels et au staff SWB (Superviseur, commentateur(s), production TV, production média) – Maximum 25 repas

Les joueurs sont responsables de leur propre repas.

4.2.2 Eau

Le LOC devra aménager au moins 1 point d'eau potable sur le site de compétition. Si aucun point d'eau n'est accessible, un stock d'eau pour les joueurs, les bénévoles et les intervenants (fontaine à eau) durant la totalité de la manifestation est à prévoir.

Le LOC est également responsable de veiller à ce que les arbitres et les officiels de table aient de l'eau à disposition en permanence, notamment durant les matchs.

5 COMPÉTITION

5.1 RÈGLEMENT OFFICIEL FIBA 3X3

Pour consulter les règles officielles du jeu FIBA 3x3, veuillez-vous référer à :

<https://www.fiba3x3.basketball/rules>

5.2 LICENCE DE JOUEUR 3X3

Chaque joueur participant à une étape du Swiss Tour 3x3 doit être titulaire d'une licence 3x3 active délivrée par SWB. Cette licence est distincte de la licence 5x5 et obligatoire pour prendre part à la compétition.

SWB est responsable :

- de la gestion administrative des licences,
- ainsi que de leur vérification le jour de l'événement, en lien avec la liste officielle des équipes.
- de l'émission des factures de licences au plus tard le mercredi précédant l'événement-

Les licences doivent être payées et la preuve de paiement transmise avant l'événement ; à défaut, le paiement doit être effectué en espèces sur place. Un joueur ne pourra pas jouer sans licence valide.

Le LOC est responsable de transmettre aux équipes invitées tous les documents nécessaires relatifs aux licences.

5.3 SÉLECTION DES ÉQUIPES

SWB est responsable de l'allocation des équipes aux différentes étapes du Swiss Tour. La composition des 12 équipes est la suivante :

- 10 équipes issues des qualifications (Swiss Quest ou ranking FIBA) :
 - Jusqu'à 6 équipes qualifiées en remportant un Swiss Quest

- Les places restantes, jusqu'à atteindre 10 équipes, attribuées aux équipes Top 10 de l'édition précédente.

Si le nombre de Swiss Quest organisés ne permet pas de qualifier 6 équipes, les places manquantes sont complétées sur la base des ranking points FIBA, afin de garantir un niveau compétitif.

- 2 Wild Cards :
 - 1 Wild Card attribuée par SWB
 - 1 Wild Card attribuée par le LOC

5.4 WILD CARDS

Une wild card est une invitation directe à participer à une étape du Swiss Tour, sans passer par les tournois qualificatifs ni les sélections via le classement FIBA.

Pour chaque étape du Swiss Tour, deux Wild Cards peuvent être attribuées ou commercialisées :

- 1 Wild Card réservée à Swiss Basketball (SWB)
- 1 Wild Card réservée à l'organisateur local (LOC)

5.4.1 Wild Card SWB

SWB se réserve le droit d'attribuer une Wild Card à une équipe de son choix. Les critères peuvent inclure :

- la valorisation d'une équipe nationale suisse ou étrangère,
- un objectif promotionnel ou stratégique,
- une volonté de renforcer la compétitivité du tournoi.

L'équipe bénéficiaire devra respecter l'ensemble des règles de participation au Swiss Tour.

5.4.2 Wild Card LOC

Le LOC dispose d'une Wild Card officielle pour inviter une équipe à son étape du Swiss Tour. Cette équipe peut être :

- une équipe locale ou partenaire de l'évènement,
- une équipe internationale professionnelle (notamment dans le cas d'un tournoi qualifiant à un Challenger FIBA).

Le LOC est libre d'utiliser cette Wild Card comme il le souhaite (à titre gratuit ou onéreux), dans le respect du présent cahier des charges.

Conditions d'utilisation de la Wild Card LOC :

- Le LOC doit communiquer à SWB le nom de l'équipe ainsi que les noms d'au moins 2 joueurs confirmés au minimum 2 semaines avant l'évènement. Le restant des joueurs de l'équipe doit être communiqué avant le mercredi 12 PM précédant le tournoi.
- En acceptant d'utiliser la Wild Card, le LOC s'engage à garantir la participation effective d'une équipe. Si aucune équipe n'est désignée dans les délais impartis, la Wild Card LOC sera automatiquement réattribuée par SWB à une autre équipe.
- L'équipe invitée devra également se conformer à toutes les règles de participation du Swiss Tour, notamment le paiement d'une licence 3x3.

5.5 FORMAT DE LA COMPÉTITION

Une étape du Circuit du Swiss Tour 3x3 regroupe 12 équipes réparties en 4 groupes de 3. Chaque équipe joue contre les 2 autres de son groupe. Les 2 meilleures équipes de chaque groupe accèdent aux quarts de finale, puis demi-finales et finale.

Les équipes sont têtes de série sur la base de leur classement FIBA, et réparties dans les poules en fonction de leur numéro de tête de série.

Le seeding des poules se fait au plus tard le mercredi précédant le tournoi à 12h00 PM.

5.6 DÉROULEMENT DES MATCHS

Le planning de la compétition prévoit des créneaux de 25 minutes par match.

Le respect du déroulé des matchs est essentiel :

- Le LOC doit désigner un "Court Marshal" chargé de faire respecter le déroulement des matchs et les procédures sur et hors terrain.
- Le Superviseur SWB 3x3 veille à ce que le déroulement et le minutage soient respectés.
- Chaque match comprend deux temps-morts télévisés (TV Time-outs).

5.7 TENUE DES JOUEURS, ARBITRES ET PERSONNEL

SWB fournit la tenue officielle à l'ensemble des joueurs ainsi qu'aux arbitres.

- Le LOC a la possibilité de fournir un t-shirt officiel de l'évènement aux bénévoles et aux officiels de table. Le design du t-shirt doit au préalable être validé par SWB. Si le LOC ne prévoit pas d'équipement spécifique pour les officiels de table, SWB se chargera de leur fournir une tenue adaptée.

6 COMMUNICATION

6.1 PLAN MÉDIA ET RELATIONS PRESSE

Le LOC s'engage à promouvoir son étape du Swiss Tour auprès des collectivités locales, des commerçants, ainsi que via ses propres canaux de communication (site, réseaux sociaux, newsletters, etc.). Il est également en charge des relations avec la presse régionale et locale, afin d'assurer une couverture médiatique avant, pendant et après l'événement.

SWB assure quant à elle la communication sur les canaux nationaux (site officiel, réseaux sociaux, newsletter fédérale, etc.).

6.2 RESSOURCES MULTIMÉDIA : PHOTOS ET VIDÉOS

Afin de garantir une cohérence visuelle et éditoriale sur l'ensemble du circuit, il est obligatoire que le LOC collabore avec les photographes et vidéastes de SWB. Ces derniers seront présents sur chacune des étapes. Toutefois, le LOC est libre de faire appel à des photographes ou vidéastes locaux pour produire ses propres contenus, en plus de ceux de SWB.

Le LOC recevra un accès aux images officielles pour un usage local (affiches, articles, etc.), à condition de mentionner le crédit photo © Swiss Basketball et de ne pas les modifier.

6.3 VISUELS, AFFICHES ET SUPPORTS

SWB met à disposition, au plus tard 2 mois avant l'évènement, un kit visuel personnalisé pour chaque étape (visuel principal + déclinaisons digitales) comprenant :

- 1 affiche A4 (PDF)
- 3 visuels digitaux (JPG – formats 16/9, 9/16, 4/5)
- 1 format pour affichage urbain (PDF)

Le LOC ne peut pas créer de visuels alternatifs reprenant le logo Swiss Tour. Tous les visuels relatifs au Swiss Tour doivent respecter la charte graphique du Swiss Tour et être validés par SWB.

Les frais d'impression sont à la charge du LOC.

6.4 DROITS COMMERCIAUX ET RETRANSMISSION

Les droits de diffusion (streaming ou TV) sont exclusivement réservés à SWB, notamment via sa chaîne YouTube officielle. Toute captation vidéo ou retransmission en direct, qu'elle soit partielle ou intégrale, doit être préalablement autorisée par SWB.

Dans le prolongement de l'article 6.2, seuls les photographes et vidéastes mandatés par SWB sont autorisés à produire les contenus officiels de l'événement (vidéos de matchs, aftermovies, highlights, interviews, etc.). Tout créateur de contenu externe doit être validé au préalable par SWB, notamment pour les images de match ou les accès backstage.

Le LOC est libre de relayer les contenus officiels produits par SWB sur ses propres canaux de communication (site, réseaux sociaux, newsletters), à condition de ne pas les modifier et de mentionner les crédits officiels si applicable.

Sanctions en cas de non-respect :

- En cas de captation non autorisée, de streaming sauvage ou de publication de contenus non validés portant atteinte à l'image ou aux droits de SWB, une amende jusqu'à CHF 3'000.- pourra être facturée au LOC.
- En cas de récidive ou d'usage commercial non autorisé, SWB se réserve le droit d'annuler toute collaboration future, voire de retirer le label « Swiss Tour » à l'étape concernée.
- Le naming de l'étape est possible aux conditions de l'article 6.9.

6.5 PARTENAIRES NATIONAUX OFFICIELS

Les partenaires nationaux du Swiss Tour bénéficient d'une exclusivité et d'une visibilité obligatoire sur toutes les étapes. Le LOC est tenu de mettre en place et de valoriser les installations fournies par ces partenaires conformément aux directives de SWB.

À titre d'exemple, le partenariat avec Red Bull implique :

- l'utilisation de la voiture DJ entièrement équipée,
- la mise en place des parasols Red Bull,
- l'installation des frigos Red Bull sur le site.

Ces éléments doivent être intégrés dans l'aménagement général du site et rester visibles et accessibles durant toute la durée de l'événement. Toute modification, omission ou non-utilisation de ce matériel doit être validée au préalable par SWB.

6.5.1 Liste des partenaires principaux (catégories bloquées) :

- Red Bull – boissons énergisantes
- Fourteen - équipementier
- Plasma Communication
- Dan Transport

6.6 SPONSORING, VISIBILITÉ ET ACTIVATIONS

6.6.1 Sponsoring local

Le LOC est libre de signer des partenariats locaux pour financer ou valoriser son événement. Ces partenariats doivent cependant respecter les conditions suivantes :

- Ne pas être en conflit avec les sponsors nationaux ou partenaires exclusifs de SWB (Art 6.5.1);
- Être validés par SWB avant toute intégration sur les supports communs.

Les logos des partenaires locaux peuvent apparaître sur :

- les supports de communication propres au LOC,
- certains emplacements définis sur le site de l'événement,
- les écrans LED en bord de terrain (sous réserve des conditions précisées ci-dessous).

6.6.2 Espaces exclusifs LOC

Le LOC bénéficie d'une exclusivité pour la visibilité sur les supports suivants :

- Planche du panier
 - La commande s'effectue via le partenaire officiel, aux frais du LOC.
 - Les visuels doivent être fournis par le LOC aux dimensions suivantes : largeur comprise entre 80 et 100 cm, hauteur fixe de 30 cm.
- Protection du panier
 - La commande s'effectue via le partenaire officiel, aux frais du LOC.
 - Les visuels doivent être fournis par le LOC. Ils doivent recouvrir entièrement le logo 3x3.

Si le LOC renonce à utiliser ces espaces, SWB se réserve le droit d'y placer ses propres partenaires.



6.6.3 Boucle LED

SWB est responsable de la création de la boucle LED en intégrant ses partenaires et ceux du LOC. Le LOC doit transmettre les logos qu'il souhaite voir apparaître sur les LED du terrain principal au moins 1 mois avant l'évènement. Toute insertion est soumise à validation de SWB.

La visibilité des partenaires du LOC est basée sur un template de LED playlist fourni par SWB. Les formats LED sont précisés dans le point 2.5.

6.6.4 Activations partenaires

Les animations partenaires (concours, distributions, etc.) font partie intégrante de l'événement et doivent figurer au programme. Elles peuvent être proposées par SWB ou le LOC, sous réserve de validation mutuelle, et intégrées aux temps morts, entre les matchs ou lors de pauses prévues.

SWB transmettra en amont toutes les infos utiles concernant ses partenaires.

6.6.5 Spots publicitaires

Le LOC peut fournir, s'il le souhaite, un spot publicitaire avec deux variantes (10 et 15 secondes). Ces vidéos seront intégrées par la production TV de SWB lors du live stream de l'événement, dans la mesure du possible.

Elles doivent être transmises à SWB au plus tard 1 mois avant le tournoi.

6.6.6 Site internet

SWB dispose d'une section dédiée au Circuit Swiss Tour 3x3 :

<https://swiss.basketball/3x3/swiss-tour>. Ce site fournit des informations générales sur le circuit Swiss Tour 3x3, ainsi que des photos et des informations.

Le LOC devra fournir un rendu rédactionnel spécifique à son étape, qui sera publié dans la section dédiée à l'événement sur le site (Voir à ce sujet le point 6.6 – Contenu rédactionnel pour les détails attendus)

6.6.7 Tenues officielles

Il n'est pas autorisé d'imprimer les logos des partenaires du LOC directement sur la tenue officielle Swiss Tour. Toutefois, le LOC est libre d'offrir à chaque joueur un t-shirt distinct avec ses propres partenaires locaux, à porter en dehors des matchs et sous validation de SWB.

6.7 CONTENU RÉDACTIONNEL

SWB rédigera et publiera un article à la fin de l'événement. Le LOC devra envoyer un bref rapport par e-mail à communication@swiss.basketball le jour suivant la fin du tournoi. Ce rapport devra inclure à minima :

- le nombre de spectateurs,
- les sponsors,
- les moments forts,
- toute autre information notable.

Tout contenu fourni avant l'événement (article de présentation, posts, vidéos, etc.) pourra être utilisé par SWB pour la promotion sur ses plateformes digitales.

6.8 RÉSEAUX SOCIAUX

Une couverture active sur les réseaux sociaux pendant l'événement est fortement recommandée afin d'assurer une visibilité maximale pour le LOC, le Swiss Tour, les équipes engagées, les partenaires locaux et nationaux, ainsi que les spectateurs.

- SWB s'engage à publier des contenus sur ses canaux officiels (Instagram, Facebook, etc.) en collaboration avec la page officielle de l'événement ou celle du LOC.
- Les hashtags **#3x3SwissTour** et **#WeAreSwissBasketball** doivent être utilisés systématiquement sur toutes les publications et stories liées à l'événement.

Les comptes sociaux de SWB 3x3 interagiront avec les publications locales (repartages, commentaires, likes, etc.), à condition que les contenus respectent la charte visuelle et les standards éditoriaux du Swiss Tour.

6.9 NOM OFFICIEL DE L'ÉVÉNEMENT

La dénomination officielle de l'événement relève de la compétence de SWB. Par principe, elle se présente de la manière suivante : Swiss Tour [Ville] hosted by [Nom de l'organisateur]

- Exemple : *Swiss Tour Zürich hosted by ProBasket*

Si un partenaire commercial du LOC souhaite associer sa marque au nom de l'événement, la discussion doit être menée avec SWB. En cas d'accord, le LOC perçoit 60 % du montant en cash convenu.

- Exemple : *Swiss Tour Berne hosted by Titolo*

7 ANIMATION / ENTERTAINMENT

7.1 PRINCIPE GÉNÉRAL

Faire d'un événement 3x3 un moment de divertissement global (sur et hors du terrain) offre plusieurs avantages :

- Crée une ambiance unique mêlant musique, suspense et interaction public-MC.
- Accroît les possibilités de sponsoring, d'activations partenaires et par conséquent les sources de revenus.
- Attire un public plus large que les seuls fans de basket : familles, jeunes, amateurs de culture urbaine.

7.2 MC & DJ

Le rôle du MC et du DJ est essentiel pour l'ambiance autour du terrain principal. Le DJ doit avoir une vue dégagée sur le terrain et sur le MC (souvent en mouvement). Il doit aussi être visible du public.

La musique diffusée doit être appropriée et sans paroles offensantes. Si besoin, SWB peut recommander des MC/DJ expérimentés.

7.3 INTERACTION AVEC LE PUBLIC ET CADEAUX

En fonction des sponsors, le LOC peut prévoir des animations avec le public :

- concours de shoots pour les spectateurs,
- distribution de t-shirts ou goodies,
- Concours de dunk, etc...

Ces actions créent de l'interaction et dynamisent l'ambiance.

Le MC doit toujours être informé du script et piloter ces activités en coordination avec le Court Marshal.

7.4 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

À l'issue du dernier match, le LOC doit organiser une cérémonie de clôture, comprenant au minimum et dans cet ordre :

- L'annonce du MVP
- L'annonce de l'équipe finaliste + remise des prix
- L'annonce de l'équipe vainqueur + remise des prix

SWB est responsable de créer et d'apporter le ticket winner pour le jour du tournoi.

Cette cérémonie représente également une opportunité symbolique de valoriser une personnalité locale ayant contribué au succès de l'événement (soutien financier, logistique ou politique). Cette personne pourra être invitée à remettre les prix et être brièvement présentée au micro afin de la remercier publiquement pour son engagement.

Le superviseur SWB peut, si le LOC le souhaite, remettre les prix pour autant que la demande ait été formulée en amont, lors d'une séance de coordination.

8 SANCTIONS ET AMENDES

Swiss Basketball attache une grande importance au respect du présent cahier des charges. Tout manquement grave ou répété peut entraîner des sanctions financières et/ou disciplinaires.

8.1 IMPACT SUR LE TOUR

Ces manquements affectent la structure et la réputation du Tour dans son ensemble :

INFRACTION	SANCTION
ANNULATION D'UNE ÉTAPE APRÈS SIGNATURE DU CONTRAT ET AVANT LA PUBLICATION OFFICIELLE DU CALENDRIER	CHF 3'500.-
ANNULATION D'UNE ÉTAPE APRÈS PUBLICATION OFFICIELLE DU CALENDRIER	CHF 5'000.-
TERRAIN RENDU EN MAUVAIS ÉTAT OU NON RANGÉ CORRECTEMENT APRÈS L'ÉVÉNEMENT	Minimum CHF 500.-
MATÉRIEL OFFICIEL SWISS BASKETBALL ENDOMMAGÉ (TERRAIN, PANIER, ETC.)	Frais de réparation + amende variable selon gravité

8.2 SANCTIONS LIÉES À UNE ÉTAPE UNIQUE

Ces manquements concernent directement le bon déroulement de l'événement local (logistique, sécurité, communication, etc.).

Tout manquement aux exigences du cahier des charges (ex. absence de gradins, d'un espace couvert pour la table de marque, absence de secouristes, manquements en matière de communication, non-respect des sponsors, etc.) pourra entraîner une amende minimale de **CHF 500.- ajustable** selon la gravité et l'impact sur l'événement.

9 TABLEAU DES TÂCHES & RÉPARTITIONS

	SWB	LOC	EXIGENCE	COMMENTAIRES
PRÉPARATION GÉNÉRALE				
Contrat d'attribution du Swiss Tour	X		Obligatoire	Signé entre SWB et LOC
Réunion de coordination	X	X	Obligatoire	SWB + LOC
Création de l'évènement sur Event Maker	X		Obligatoire	
Envoi du Kit de communication	X		Obligatoire	
Demande de subvention ou sponsoring		X	Optionnel	Recommandé pour alléger le budget
Demande d'autorisation ville/commune		X	Obligatoire	Attention à anticiper ces démarches
INFRASTRUCTURES & LOGISTIQUE				
Terrain 3x3 (15x11m)	X	X	Obligatoire	Prêt via SWB (frais transport + montage à la charge du LOC)
Panier	X	X	Obligatoire	
Chrono 12 secondes intégrés	X	X	Obligatoire	
Chrono 12 secondes manuel d'urgence		X	Obligatoire	Peut être fourni par SWB sur demande
Table de marque (table et chaises)		X	Obligatoire	Chaises avec dossier
Parasols/couvert pour table de marque		X	Obligatoire	Parasols Red Bull également disponibles
Panneaux LED autour du terrain		X	Obligatoire	Variante 16 LED ou 29 LED
Ecran géant scoring (3x2m)		X	Obligatoire	
Ecran TV - table de marque 50"		X	Obligatoire	
Connexion internet (table de marque)		X	Obligatoire	Pour l'application de scoring via Event Maker
Alimentation électrique / rallonge		X	Obligatoire	
Ordinateur (scoring)		X	Obligatoire	
Cubes de remplaçants rouges	X		Obligatoire	Livrés avec le terrain et le panier
Gradins		X	Obligatoire	Min 200 places assises
Zone samaritains		X	Obligatoire	Tente, salle ou zone ombragée délimitée
Podium TV	X		Obligatoire	Coordination de l'installation par le LOC

COMPETITION				
Plan B en cas de mauvais temps		X	Obligatoire	Back-up intérieur/couvert validé par SWB
Arbitres (4 désignés)	X		Obligatoire	Gérés et rémunérés par SWB
Officiels de table (4x)	X		Obligatoire	Gérés et rémunérés par SWB
Tenue pour les joueurs	X		Obligatoire	Tenues officielles du Swiss Tour
Tenue pour les arbitres	X		Obligatoire	Tenues officielles du Swiss Tour
Ballons officiels (5x)	X		Obligatoire	SWB offre 5 ballons au LOC
Feuilles de match officielles	X		Obligatoire	SWB est responsable de la partie compétition
Stylo / matériel table de marque		X	Obligatoire	
Prize money		X	Obligatoire	CHF 1'500.- minimum
Contribution pour déplacement au Challenger	X		Obligatoire	CHF 1'500.-
Ticket winner pour le gagnant	X		Obligatoire	
DJ / MC		X	Obligatoire	
COMMUNICATION & VISIBILITÉ				
Communication locale		X	Optionnel	
Affichage local (affiches, flyers)		X	Optionnel	
Sponsors locaux		X	Optionnel	(Pas de conflit avec sponsors majeurs SWB)
Photographe / vidéaste	X	(X)	Obligatoire	
Contenu rédactionnel post-Event		X	Obligatoire	Résumé à remettre à SWB
ADMINISTRATIF & STAFF				
Vérification des licences 3x3	X		Obligatoire	
Repas de midi arbitres et officiels de table		X	Obligatoire	Repas de midi à prévoir pour le staff SWB
Eau pour arbitres et officiels de table		X	Obligatoire	Prévoir de l'eau durant les matchs
Court Marshal		X	Obligatoire	
Bénévoles		X	Obligatoire	
Samaritains		X	Obligatoire	
Sécurité		X	Obligatoire	

10 BUDGET PRÉVISIONNEL LOC

ELEMENTS	DETAILS	MONTANT
TRANSPORT/DÉCHARGEMENT TERRAIN & PANIER (DAN TRANSPORT)	BERNE	CHF 1'700.-
	GENÈVE	CHF 2'260.-
	LAUSANNE	CHF 1'600.-
	LUGANO	CHF 3'750.-
	MARTIGNY	CHF 1'750.-
	ZURICH	CHF 2'450.-
	ELEVATEUR (SI BESOIN)	CHF 330.-
MONTAGE PODIUM TV, PANIER & SUPPORT AU TERRAIN (FRANÇOIS JAUNIN) ⇒ LE PRIX PEUT VARIER LÉGÈREMENT SI LE DÉMONTAGE SE FAIT LE DIMANCHE AU LIEU DU SAMEDI	BERNE	CHF 1'440.-
	GENÈVE	CHF 900.-
	LAUSANNE	CHF 1'100.-
	LUGANO	CHF 2'520.-
	MARTIGNY	CHF 1'440.-
	ZURICH	CHF 1'800.-
LEDS, L'ÉCRAN GÉANT ET SET UP TABLE DE MARQUE (PLASMA COM)	VARIANTE 16 LED	CHF 6'500-7'000.-
	VARIANTE 29 LED	CHF 9'500-10'500.-
INSTALLATION DES GRADINS (SONOVAL)	200 PLACES	CHF 6'000.-
	350 PLACES	CHF 7'500.-
	500 PLACES	CHF 11'500.-
STAFF	SECURITÉ	CHF 500.-
	SAMARITAINS	CHF 1'000.-
HERBERGEMENT & REPAS	2X CHAMBRE SIMPLE	CHF 300.-
	2X CHAMBRE DOUBLE	CHF 350.-
	REPAS STAFF J-J	CHF 500.-
ADMINISTRATIF	PRIZE MONEY	CHF 1'500.-
	ASSURANCE RC	CHF 300.-
FRAIS SUPPLÉMENTAIRES OPTIONNELS	PROJECTEURS	
	BACK-UP VENUE	
	DJ/SPEAKER	
	IMPRESSION AFFICHES/POSTER	
	PRODUCTION GOODIES	

BUDGET MINIMUM ESTIMÉ : CHF 20'000

Les charges liées à l'organisation d'une étape du Swiss Tour 3x3 sont estimés à CHF 20'000.-, sur la base des standards attendus par SWB.

Ce montant correspond à une estimation indicative et peut varier selon :

- les prestations obligatoirement fournies par les partenaires officiels de SWB (montant relativement fixe, indiqué dans le tableau) ;
- les prestations laissées à la libre organisation du LOC, pour lesquelles ce dernier peut opter pour des solutions moins coûteuses que les montants estimés.

Le budget global devra donc être adapté en fonction des choix, du lieu et du format de l'étape.

11 FAQ

1) QUEL EST L'AVANTAGE POUR UN ORGANISATEUR D'ACCUEILLIR UNE ÉTAPE DU SWISS TOUR 3X3 ?

Organiser une étape permet de bénéficier d'une visibilité nationale et locale, d'associer son image à un événement sportif en pleine croissance, d'attirer un public diversifié (sportifs, familles, amateurs de culture urbaine) et de générer des opportunités de sponsoring et de partenariats. Cela permet aussi de positionner la ville et le club comme acteurs clés du développement du basket 3x3 en Suisse.

2) QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR DÉPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE ?

Le dossier doit être transmis à SWB avant le 15 décembre et inclure toutes les informations mentionnées au point 1.1 (lieu, dates proposées, plan du site, budget prévisionnel, assurance RC, etc.). La sélection dépend de critères sportifs, géographiques et stratégiques.

3) EST-CE QUE SWB VERSE UNE SUBVENTION AU LOC ?

Non, aucune subvention directe n'est prévue. Le LOC doit mobiliser ses propres ressources financières et peut solliciter des partenaires publics ou privés.

4) LE LOC PEUT-IL CHOISIR SES PROPRES SPONSORS ?

Oui, le LOC est libre de signer des partenariats locaux, sous réserve qu'ils ne soient pas en conflit avec les sponsors nationaux (art. 6.5.1) et qu'ils soient validés par SWB.

5) QUEL EST LE BUDGET MINIMUM À PRÉVOIR ?

Les charges liées à l'organisation se situent généralement à CHF 20'000.-, selon le lieu, le format et les choix du LOC (voir chapitre 10).

6) QUI EST RESPONSABLE DE L'ARBITRAGE ET DES OFFICIELS DE TABLE ?

SWB nomme et rémunère les arbitres (4 minimum) ainsi que les officiels de table (4 minimum). Le LOC n'a pas de frais à ce niveau.

7) LE LOC PEUT-IL PROPOSER UN TOURNOI PARALLÈLE (FÉMININ, JEUNES, ETC.) ?

Oui, le LOC peut enrichir son offre événementielle avec des tournois annexes, à condition que cela ne perturbe pas le déroulement du tournoi principal et que SWB valide la proposition (voir 1.6).

8) QUE SE PASSE-T-IL EN CAS D'ANNULATION DE L'ÉVÈNEMENT PAR LE LOC ?

En cas de désistement non justifié dans les 3 mois précédant la date prévue, SWB peut appliquer des sanctions financières allant jusqu'à CHF 3'500.- et exclure le LOC de futures candidatures (voir 1.5).

9) LE LOC DOIT-IL GÉRER LA COMMUNICATION NATIONALE ?

Non, la communication nationale est assurée par SWB. Le LOC reste en charge de la communication locale (affichage, presse régionale, réseaux sociaux), en cohérence avec la charte graphique fournie par SWB.

10) QUI PREND EN CHARGE LE PRIZE MONEY ?

Le Prize Money est à la charge du LOC, avec un minimum obligatoire de CHF 1'500.-. Le montant exact doit être validé par SWB (voir 1.3).

11) EST-CE QU'IL Y'A DU PERSONNEL SWB SUR PLACE LE JOUR DE L'ÉVÈNEMENT ?

Oui. SWB délègue systématiquement un superviseur 3x3 qui représente officiellement la fédération et assure la coordination technique de la compétition. D'autres membres du staff (production média, communication, etc.) peuvent également être présents. Leur hébergement et leur rémunération sont pris en charge par SWB, mais le LOC doit assurer les repas et la logistique sur place (voir point 4.2).

12) EST-CE QUE SWB AIDE POUR LES DÉMARCHES DE SUBVENTIONS ?

SWB ne prend pas en charge directement les demandes de subventions, qui restent de la responsabilité du LOC. En revanche, SWB peut fournir une lettre officielle de soutien à joindre au dossier de demande, valorisant l'importance nationale du Swiss Tour et la reconnaissance de l'étape par la fédération. Cette lettre constitue un atout pour convaincre les communes, cantons ou partenaires publics.